

**ARABE, LANGUE D'EUROPE DEPUIS DES SIECLES,**  
*par Christian Lochon, membre de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, administrateur de l'AFS.*

*« La civilisation arabe a servi de catalyseur à la civilisation de l'Europe méridionale et à la France » (Louis Massignon)*

Au cours de la Journée mondiale pour la Langue arabe en 2014, célébrée chaque année à l'UNESCO, une Table-Ronde sur le thème « Quelle est la place de l'enseignement de la langue arabe en France en tant que langue de diffusion des savoirs » avait été proposée. Cette interrogation permet justement d'évaluer les rapports linguistiques, culturels, universitaires entre pays arabophones et eurofrancophones et de s'apercevoir de leur longue existence, dont parfois les citoyens européens, arabophones ou non, n'ont pas connaissance.

L'arabe appartient à la famille des langues sémitiques, et plus précisément au groupe occidental comme l'ougaritique (d'où est issu l'alphabet qui allait devenir universel), le cananéen, l'araméen et l'hébreu. En 2014, une mission archéologique franco-saoudienne découvrait à une centaine de kilomètres de Najran une inscription alphabétique de graphie nabatéo-arabe remontant à l'an 470 et qui est la plus ancienne forme d'écriture arabe connue à ce jour. La langue arabe a transmis des mots de langues du Moyen-Orient qui ne sont plus en usage, notamment de l'ancienne Mésopotamie ; nous serons surpris d'apprendre que ces termes, encore conservés aujourd'hui dans leur signification millénaire, dévoilent l'héritage scientifique et industriel babylonien, ainsi d' alcali, benjoin, goudron, gypse, jaspe, marcassite et aussi des noms d'étoiles, de produits alimentaires (cidre, cumin, safran, semoule, sésame, sumac), de vaisselle (timbale), de professions (« truchement » ou interprète, repris au XVIIe siècle sous la forme « drogman »), de lexique religieux (chérubin), de caractéristiques humaines (« mesquin »)

L'arabe est une langue-vecteur qui a transmis aux langues européennes autour de 2500 mots appartenant aux lexiques scientifique, mathématique (chiffres arabes et algèbre), toponymique (Espagne, Italie, sud de la France), concernant la faune et la flore, et bien sûr religieux. Le 18 décembre 1973, la langue arabe est devenue la sixième langue officielle de l'ONU, choix dicté par l'expansion territoriale de l'usage de cette langue appréciée pour son apport culturel et civilisationnel. L'arabe est l'une des langues universelles les plus parlées, notamment par des non-Arabes, musulmans ou non, et sur tous les continents. Ainsi, depuis le 10 octobre 2012, une synthèse de la catéchèse du Pape est donnée en arabe lors de l'audience du mercredi. D'ailleurs, l'Institut pontifical d'Etudes arabes et d'islamologie (PISAI), fondé en 1926 à Tunis, a fêté les cinquante ans de son transfert à Rome en janvier 2015 ; fondé sur l'enseignement de l'arabe afin de pouvoir accéder aux sources de l'islam, ses publications sont très recherchées et ses étudiants viennent d'Afrique et d'Asie.

Nous allons essayer de montrer que, contrairement aux idées reçues, la langue arabe, dans toutes ses caractéristiques, n'est pas tellement éloignée des langues européennes ; la proximité géographique des locuteurs de ces différentes langues, et parfois à certaines époques, leur appartenance à un même ensemble politique et donc leur mixité, a imposé un inter échange fructueux du point de vue linguistique et culturel. Trois manifestations à Paris évoquèrent le rôle désormais dévolu à la langue arabe dans la construction européenne. Le 9 octobre 2008, à l'Assemblée Nationale, aux premières Assises de l'enseignement de la langue et de la culture arabes en France, le Président Sarkozy avait tenu à dire : « *La langue arabe est*

*une langue d'avenir et de progrès, de science et de modernité. La France est le pays d'Europe où réside le plus grand nombre de personnes d'origine arabo-musulmane. (Je souhaite) que l'arabe devienne dans notre pays une langue d'excellence* ». Les 12 et 13 janvier 2009, à l'UNESCO, se tenait le premier forum européen pour la promotion de l'enseignement de la langue arabe, et le représentant de l'Observatoire Européen de l'Enseignement de la Langue Arabe, M.Ahmed Dabbabi, tint à reprendre amicalement mes propositions (je me trouvais alors à Istanbul) pour l'affirmation du concept d' « Arabe langue d'Europe » pour souligner la coexistence linguistique et culturelle au sein de l'identité européenne partagée avec le monde arabophone. Au cours de la journée consacrée au « Multilinguisme européen et enseignement supérieur », le 20 février 2009, à l'ambassade de Roumanie à Paris par l'Observatoire Européen du Plurilinguisme, cinq intervenants soulignèrent « l'utilité » de la langue arabe, entre autre, au Parlement européen et pour les contacts fructueux entretenus avec l'ALECSO et l'ISESCO.

Certes, l'arabe n'est pas une langue indo-européenne, mais, semble-t-il, le hongrois, le finnois, l'estonien ou le maltais non plus, et pourtant leurs locuteurs sont reconnus citoyens européens. Le grand orientaliste français Louis Massignon, qui fut membre de la célèbre Académie de langue arabe du Caire, rappelait souvent : « Les linguistes exceptés, les Européens ne réalisent pas la force conquérante de la langue arabe, son emprise et son prestige, qui en fait l'une des langues internationales principales ». L'arabe est également une langue de communication et d'apprentissage culturel au-delà de ses fonctions liturgiques ; de nombreux non-musulmans peuvent l'apprendre, la pratiquer avec une grande satisfaction, car elle a contribué aussi à l'enrichissement de nombreuses autres langues asiatiques, le turc, le persan, le malais ou africaines, le swahili, le haoussa entre autre. En fait la connaissance de la langue arabe aide à l'acquisition d'autres langues.

L'arabe, langue révélatrice des civilisations mésopotamienne, berbère, latine, grecque, turque, et des trois religions du Livre, fait partie aujourd'hui du fonds linguistique commun européen, non pas seulement par le nombre de locuteurs européens arabophones, mais surtout par le fait que de nombreux éléments du vocabulaire arabe se retrouvent dans toutes les langues européennes. Al Birouni, originaire d'Asie Centrale et explorateur de l'Inde, soulignait : « C'est dans la langue arabe que les sciences ont été transmises par traductions, issues de toutes les parties du monde ; en elle les sciences se sont embellies, s'insinuant dans les cœurs »

## **A) Histoire des relations culturelles Franco-Arabs**

L'étude de l'arabe n'est pas un phénomène récent apparu au début du XX<sup>e</sup> siècle, ou même vers 1830 avec la conquête de l'Algérie, ou encore au moment de l'expédition de Bonaparte en Egypte. Les relations culturelles entre l'Europe et le monde arabe sont beaucoup plus anciennes. Il est d'ailleurs évident qu'elles ont, dès la première pénétration musulmane, toujours plus ou moins facilité les échanges commerciaux, les affrontements militaires, les rencontres des voyageurs. Arabes et Byzantins, Arabes et Espagnols, Arabes et Siciliens, Croisés et Arabes auront consacré en définitive plus de temps à se connaître qu'à s'entretuer.

En l'an Mille, le futur Pape auvergnat Sylvestre II, Gerbert d'Aurillac, alors étudiant, découvrira dans la bibliothèque du couvent catalan de Ripoll le manuscrit d'Al Khawarizmi « *Kitab al Jabr wal Muqabala* » (Livre de l'Algèbre) où se trouvent les chiffres « arabes » qu'il fera connaître au monde occidental et que l'Université de Bologne utilisera au XII<sup>e</sup>

siècle. Pierre le Vénérable, abbé de Cluny fait traduire le Coran en latin en 1142. Gérard de Crémone traduira le Canon d'Avicenne que fera connaître Thomas d'Aquin dans sa Somme théologique. En 1240, à Paris, Place Maubert, l'arabe sera enseigné pour avoir accès aux connaissances scientifiques. Quant aux contacts culturels au moment des Croisades, l'Emir syrien Usama Ibn Munqidh rappelle dans ses *Mémoires* l'émerveillement de ses visiteurs francs devant sa bibliothèque qui contenait trois mille manuscrits. Rabelais (1494-1553), qui avait fait des études de médecine à l'Université de Montpellier, proche de la civilisation andalouse, fait recommander par Gargantua à son fils Pantagruel d'apprendre « la langue arabique » nécessaire à sa formation intellectuelle et scientifique. D'ailleurs, à l'aube du XVI<sup>e</sup> siècle, les études arabes sont suffisamment avancées pour qu'en 1505 Pierre d'Alcala compose un premier essai grammatical en castillan. . Guillaume Postel (1510-1581) remarquable linguiste et encyclopédiste, qui rédige une grammaire de l'arabe en 1538, accompagnera l'ambassadeur de France à Istanbul Jean de La Forêt à la recherche de manuscrits, de plantes médicinales et d'ouvrages scientifiques ; ils passent par Tunis où le gouverneur d'Alger, Barberousse les reçoit. Il a appris l'arabe et écrit : « Deux tiers de l'humanité utilisent la langue arabe ; il est logique d'apprendre cette langue qui a apporté beaucoup en médecine, en astrologie, en différentes sciences ». Au Collège de France, Henri III crée une chaire d'Arabe en 1542.

C'est le rapprochement politique, concrétisé par la signature d'un accord de coopération, les Capitulations (« Imtiyazat »), en 1535, entre François Ier et Suleyman le Magnifique ou le Législateur « Qanouni »), qui allait développer les études arabes, persanes (langue de la cour stamboulienne), turques auprès des diplomates, des marchands, des expatriés français et contribuer à l'enrichissement scientifique de chercheurs occidentaux. Ce traité, constamment renouvelé en 1581, 1597, 1604, 1608 puis 1673, accordait le droit de nolisage (ravitaillement) des navires turcs dans des ports français, en échange de la garantie donnée au roi de France de protéger les droits des chrétiens occidentaux dans l'ensemble de l'Empire ottoman. Les relations économiques et politiques entre les Etats de la Sublime Porte et la France allaient faire ouvrir des consulats français dans les principales villes de l'Empire, Alep d'abord en 1562, puis Smyrne, Tripoli, Saïda, Damas, Bagdad, avant Lattaquieh et Beyrouth. C'est pour le personnel diplomatique de ces représentations consulaires, qu'un corps d'agents de chancellerie, linguistes, arabisants, turquisants et persistants, avait été créé. Dans le brillant collège jésuite de la rue Saint-Jacques, sis en face de la Sorbonne, qui continue sous le nom de « Louis le Grand » (Louis XIV) à former des générations successives de l'élite française, destinée à la préparation aux Grandes Ecoles et où l'arabe est toujours enseigné, Colbert fonde, en 1669, l'Ecole des Jeunes de Langues dans le but de former des secrétaires interprètes d'ambassade, appelés « drogman » (déformation de l'arabe « tarjaman », traducteur). Ces boursiers, pris en charge par le roi Louis XIV lui-même, puis par la Chambre de Commerce de Marseille, devaient ensuite se rendre à Istanbul pour y suivre des stages linguistiques de turc ottoman, de persan et d'arabe.

D'Alembert, l'un des rédacteurs scientifiques de l'Encyclopédie, se plaindra d'ailleurs en 1752, que le nombre de postes de professeurs de sciences au Collège de France soit inférieur à celui des arabisants, nommés dans cette institution pour continuer à traduire les ouvrages arabes. Cet intérêt ne se démentira jamais ; la Convention, en 1793, menacée par toute l'Europe, crée un nouvel Etablissement Supérieur, l'Ecole des langues orientales, dont les premiers cours seront donnés à la Bibliothèque nationale pour y bénéficier sur place des dictionnaires et des ouvrages spécialisés.

Aujourd'hui, la langue et la civilisation arabes sont enseignés dans une trentaine d'universités métropolitaines et les Grandes Ecoles (Polytechnique, Ecole Normale Supérieure, Ecole de Saint-Cyr Coëtquidan), soit dans un établissement supérieur sur deux. La pluridisciplinarité est conseillée aux étudiants pour qu'en fin d'études ils puissent rejoindre des équipes de chercheurs en sciences sociales, préparer les concours des Affaires Etrangères, entreprendre une carrière commerciale ou juridique internationale, devenir un journaliste spécialisé. Ainsi, peut-il être constaté que de nombreuses universités organisent un enseignement d'arabe intégré ou non à d'autres cursus, en formation initiale et/ou en formation continue.

En ce qui concerne l'Institut National des langues et civilisations orientales, l'INALCO, en dix ans, les inscrits en filière arabophone ont doublé. Aujourd'hui, ils sont environ 1500. Dans ces cours d'arabe de l'Inalco, on trouve aussi bien des polytechniciens et les militaires de l'armée de l'air que des historiens, des anthropologues, des professionnels du tourisme, les philosophes. Des étudiants sont inscrits pour des raisons « *identitaires* », comme cette jeune fille titulaire d'un BTS action commerciale, qui déclare : « *Je suis d'origine algérienne, issue de l'immigration et j'ai des difficultés dans la langue arabe. Or je considère important de ne pas être fondue dans la mondialisation* ».

Les universités, pour répondre à la demande d'entreprises commerciales, industrielles et de services, ouvrent des cours de formation continue en dispensant des cours d'arabe médian, dont la connaissance est nécessaire aux expatriés et facilite en tout cas leurs contacts socio-culturels. L'Institut du Monde Arabe participe à cette action qui obtient un grand succès. Conçu dès 1974, l'immeuble sis sur les bords de la Seine, proche du Quartier latin où on enseigne, rappelons-le, Place Maubert, l'arabe dès le XIIIe siècle, exprime architecturalement la complémentarité euroarabe. Sur la face Sud, les cellules photovoltaïques sont insérées dans des « moucharabihs » modernisés, exprimant le soleil des pays arabes ; une passerelle relie l'aile Sud à l'aile Nord qui, sous la forme d'un bateau, personnalise la ville de Paris dont les armes sont celles de l'ancienne corporation des bateliers de la capitale. A ce propos, Louis Massignon avait fait des recherches sur les relations entre les corporations musulmanes et la naissance des corporations occidentales au moment des Croisades. L'Institut du Monde Arabe édite depuis 1987 une revue trimestrielle destinée aux professeurs d'arabe, *Al Moukhtarat*

D'autre part, pour une meilleure intégration des arabisants, les différents départements d'arabe ont intérêt à établir des accords avec des universités arabes, du Maghreb ou du Moyen Orient. Cela ne peut être qu'avantageux : échange de professeurs, co-tutelle de thèses, etc. Actuellement, des possibilités importantes d'accueil des professeurs étrangers existent, c'est-à-dire que toute université française peut accueillir pour un trimestre ou un semestre un professeur (du monde arabe ou d'ailleurs), en lui assurant un service d'enseignement, comme s'il était un fonctionnaire de l'Etat français. Cette possibilité existe également dans le cas de postes libérés par un professeur français intégré au CNRS ou partant à l'étranger ; son poste peut être utilisé pour accueillir un professeur étranger. Tout cela peut permettre aux départements d'arabe qui ne peuvent pas offrir toutes les formations de recruter un philosophe, un historien ou un linguiste. D'autre part, les accords avec les universités arabes permettent d'envoyer les jeunes étudiants arabisants français se former pour un semestre en pays arabe, avec un contrat pédagogique clair, un suivi sur place et la certitude, pour l'étudiant, que ce séjour sera pris en compte dans son cursus français. La France est l'un des pays qui inclut dans les épreuves de ses concours de recrutement de fonctionnaires, le plus grand nombre de langues, parfois considérées comme rares comme le swahili ou le malais. L'évolution démographique a remplacé l'arabe au niveau des langues les plus choisies par les candidats, après l'anglais et l'espagnol et concurrençant l'allemand. Ainsi des candidats dont

les parents ont immigré dans des conditions difficiles, ont plus de chance d'obtenir un emploi fixe et définitif

## **B) Eléments d'étude comparative des langues**

Pour que les différences structurelles, grammaticales, syntaxiques, entre le français ou les autres langues européennes de la famille indo-européenne de l'espagnol au russe) et l'arabe puissent être ressenties par l'apprenant comme plus accessibles, il faut intensifier les études de contrastive, celles portant sur l'inter culturalité, les emprunts lexicaux mais aussi sociologiques, retrouver un substrat commun chez des peuples qui ont longtemps vécu côte à côte sans souvent se comprendre et qui découvriront toutes les coutumes qui peuvent les rapprocher dans les domaines de l'alimentation mais aussi des légendes et de l'histoire

### **1) Interférences Lexicales**

Le chercheur Roland Laffitte, président de l'association SELEFA (Société d'Etudes Lexicographiques et Etymologiques Françaises et Arabes) a proposé de classer les mots arabes passés au français et dans d'autres langues européennes sœurs selon trois critères qui nous paraissent clairs aux yeux du grand public, à savoir ce qui ressort du domaine de l'esprit et de l'âme, puis des arts et métiers, enfin de la convivance ; nous étudierons à part le lexique coranique qui a pris, au cours des deux dernières décennies, un aspect surmédiatisé. .

#### **a) Activités intellectuelles**

L'emprunt de mots à une langue étrangère dévoile les rapports géopolitiques au fil des siècles ; au cours du Moyen Age où la navigation arabe fut dominante dans la Méditerranée puis au temps des croisades, l'enrichissement des langues occidentales s'accrut dans tous les domaines de mots provenant de l'arabe et par l'arabe du persan, voire du turc. L'Institut du Monde Arabe, dès 1985, publia une brochure sur le sujet qui fit sensation par son titre *Nos Ancêtres les Arabes* et son contenu.

Dans le domaine des sciences, on relevait, en chimie, alambic, alchimie, alcool, antimoine, camphre, élixir, goudron, naphte, talc ; pour la médecine, le Canon d'Avicenne, ouate, thériaque ; pour l'astronomie, almanach, astrolabe, Altaïr et de nombreuses étoiles, astrolabe, azimut, nadir, zénith ; pour les mathématiques, algèbre, algorithme, calibre, chiffre, zéro ; pour la faune, alezan, fennec, gazelle, gerboise, girafe, varan ; pour la flore et l'alimentation, abricot, artichaut, café, caroube, cumin, curcumin, échalote, épinard, estragon, henné, jasmin, lilas, limon, mélisse, nénuphar, orange, pastèque, safran, séné, sorbet ( et récemment « chorba »), sucre, sumac, tamarin ; pour les étoffes, baldaquin (Bagdad), calicot, mousseline, satin, taffetas ; pour la navigation maritime, amiral, arsenal, avarie, barque, darse, douane (doublet de « divan »), madrague, mousson, récif, tarif ; pour les ustensiles ménagers et l'habitation, alcôve, carafe, jarre, magasin, matelas, tasse.

Les califes abbassides surent tirer parti de l'héritage scientifique grec dont ils font traduire les textes dans toutes les disciplines. Aussi, sous le règne d'Al Maamoun (813-833), la langue arabe s'imposera comme langue scientifique grâce à un prodigieux effort d'élaboration terminologique. Le lexicographe Ibn Manzur (mort en 1311) répertorie cent mille mots dans son dictionnaire d'arabe médiéval. La reconnaissance du monde occidental s'exprimera dans l'incontournable latinisation des noms des savants arabes ou persans. Au VIIIe siècle, le

Persan d'Asie Centrale (Ouzbekistan actuel) Al Khawarizmi donne son nom à sa découverte des « algorithmes » ; au IX<sup>e</sup> siècle, Ahmed Ferghani mathématicien et astronome du Ferghana (Ouzbekistan actuel) est connu en Europe sous le nom latinisé d'Alfraganus ; au X<sup>e</sup> siècle, le philosophe aristotélicien et médecin de Boukhara de la même région, Ibn Sina, deviendra « Avicenne », son compatriote Al Birouni « Aliboron », l'anti-aristotélicien iranien Al Ghazali (1058-1111) « Al Gazel » ; les Andalous Al Butragi, mathématicien et astronome du IX<sup>e</sup> siècle ou Ibn Rochd (1126-1199) médecin et grand commentateur d'Aristote seront connus et admirés en Europe sous les noms d'Alpetragius et d'Averroès.

Nous ne donnerons que quelques emprunts au lexique arabe plus ou moins connus dans le domaine scientifique tout d'abord ; en ce qui concerne les mathématiques, algèbre, algorithme, almanach, calibre, carat, les doublets « chiffre » et « zéro » ( de la même racine « sifr » (« vide » en arabe) , calque du sanskrit « sunya » qui veut dire aussi « vide »). En sciences expérimentales, alchimie, alcool, amalgame, chimie, élixir et matières organiques : ambre, camphre, goudron, musc, nacre, naphte. En médecine, masser, ouate, talc aussi bien que « mari » (œsophage) et « nucha » (moelle épinière) deviennent usuels en latin médiéval. Le Concile de Vienne (1311) autorise la création d'écoles de traduction de l'arabe pour faciliter l'acquisition des connaissances médicales et autres. En botanique, les légumes : ail, artichaut, aubergine, cresson, échalote, épinards, estragon, roquette ; les fruits : abricot, limon, orange, pastèque, pistache, tamarin ; les épices : cannelle, cumin, curcuma, sésame ; les plantes : coton, séné ; les fleurs : haschich, jasmin, lilas, nénuphar ; les arbustes : café, caroubier. En zoologie, alezan, fenec, gazelle, gerboise, girafe, mais aussi « boutargue » les œufs de mullet pressés et fumés. Maghrébins, Portugais, Espagnols, Provençaux utilisent des vocables communs pour désigner l'huile, l'olive, le caroube.

Dans le domaine des relations maritimes, les Arabes jouèrent un grand rôle au Moyen-Age car ils avaient la maîtrise des liaisons intra méditerranéennes ; c'est pourquoi le lexique relatif à la navigation comporte de nombreux vocables arabes : amiral, avarie, calfater, fanal, felouque, madrague, mousson, nadir, récif, sirocco, typhon, zénith ainsi que celui des éléments portuaires : arsenal, darse, douane, tarif.

De nombreux toponymes espagnols, italiens, français et autres intègrent des mots arabes ; on retrouve « balad » dans la ville de Valladolid ; les fameuses « Ramblas » de Barcelone viennent de « rameul » (sable) ; le Guadalquivir est « Oued el Kebir ». Dans ce domaine topographique, on trouve l'association entre « œil » et « source » en arabe « Aïn », en catalan « Ull des garona », en castillan « los ojos del Guddania », en italien « l'occhia de fiume ». Les toponymes expriment cette coexistence séculaire comme Ramatuelle près de Saint-Tropez (Rahmat Allah), Betharam près de Lourdes (Beyt Haram), le Massif des Maures.

## **b) Arts et métiers**

Dans le domaine de la musique, des instruments comme le luth, de la danse (sarabande), de l'architecture extérieure et intérieure (alcôve, arabesque, bazar, magasin, minaret, mosquée, souk), de l'ameublement (laque, matelas, sofa), des récipients domestiques (carafe, couffin, jarre, tasse), de l'habillement (coton, jupe, mousseline, pyjamas, satin) de la joaillerie (camée, émeraude, saphir).

L'architecture religieuse est une autre source d'indication de cette vie en commun ; comme l'a montré la thèse du chercheur égyptien Ahmed Fikry (1955), la cathédrale du Puy en Velay contient un grand nombre d'arcs polylobés, outrepassés de factures orientales ainsi que les

bandes alternées rouges et blanches comme à Damas et à Cordoue ; sur le support de la porte extérieure, on voit une main de Fatima, rappelant sans doute les cinq piliers de l'islam et l'expression « Mash Allah » sur une porte latérale, qui se voit encore aujourd'hui. Sur le parcours de la route de pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle, l'église Sainte-Croix d'Oloron (Pyrénées) a un plafond semblable à celui de la mosquée de Saragosse et Saint-Cernin de Toulouse des claustra à entrelacs.

### **c) Convivance**

La vie sociale apparaît dans les emprunts alimentaires (café, couscous, taboulé, riz), vestimentaires (jupe), relatifs aux divertissements (hasard, échec et mat, matamore).

En échange, le métalangage du théâtre, notamment en Egypte a été emprunté au français parce que les initiateurs du théâtre arabe ou les premiers dramaturges modernes avaient été formés en France ; ainsi comédie, comparse (figurant), « kawalis » (coulisses), maquilleur, maquillage, monteur, « nouar » (baignoire), opéra, « proba » (répétition), tragédie ont été adoptés en arabe.

La période coloniale fit passer un certain nombre d'expressions par l'argot militaire : baraka, baroud, bezef, chikaya, un chouïa, fissa, flous, kawa, kif-kif, maktoub, ramdam (pour Ramadan), spahi (cipaye), toubib, zouave mais aussi bled, douar, gourbi, oued, marabout, seroual, tarbouche, fez, gandoura.

Récemment, en France, l'affiche du film du cinéaste algérien Lyes Salem « Mascarades » rappelait par sa transcription en arabe « maskhara » que ce mot français était un emprunt à l'arabe.

Un moyen de reconnaissance mutuelle et de socialisation s'exprime dans la comparaison du sens des prénoms. En prenant comme corpus le calendrier des Postes Françaises, on s'aperçoit de l'existence de deux saints chrétiens aux noms arabes, Abdallah (fêté le 13 janvier, mort à Cordoue, en 852) et Habib (fêté le 19 janvier, et ayant vécu en Irak au IV<sup>e</sup> siècle). L'Association SELEFA s'est penchée entre autres sur les correspondances dans la signification des prénoms en arabe et en français, qui soulignent un substrat socio-culturel commun qu'il est indispensable de faire mieux connaître. Ainsi, en se basant sur la signification des prénoms en français et en arabe, on peut établir des correspondances :

#### **PRENOMS MASCULINS**

Aimé	Habib
Ange	Malak
Basile( « roi » en grec)	Malek
Benoît	Moubarak
Christian	Issa
Clair	Zaher
Dieudonné	Atallah
Félix	Saïd
Honoré	Mahmoud
Juste, Justin	Adel
Léon	Oussama, Assad, Hamza, Dargham
Lucien, Luc	Nour
Maur	Larbi
Narcisse	Narjisse

Nazaire (latin : consacré)	Mohamed
Odilon (« riche »)	Ghani
Placide	Hadi
Régis	Malek
Sébastien (grec : « vénéré »)	Azzam, Ahmed
Stéphane (grec : « couronné »)	Tajeddine
Théodore, Théodule	Abdallah
Valère (latin : «fort »)	Jabbar
Valentin (latin : »sain »)	Salim
Victor, Vincent	Ghazi, Mansour, Nasser, Faouzi
Vivant	Abdelhay

#### PRENOMS FEMININS

Agnès (brebis)	Fatima (petite chamelle)
Angèle, Angélique	Malika
Espérance (Hope, Esperanza)	Amal
Estelle, Stella	Najma
Francine	Houriya
Geneviève (de haute lignée)	Najiba
Laetitia (allègre)	Bahija
Nina (en celtique : sommet)	Samia
Régine	Malika
Rose	Ouarda
Sophie( en grec : sagesse)	Hakima
Viviane	Hayat
Virginie	Afaf

On peut aussi, montrer que de part et d'autre de la Méditerranée, les prénoms résultent d'actes de foi, dont les motivations sont les mêmes. Ainsi pour célébrer le jour de cérémonie religieuse collective par excellence, des parents musulmans appelleront leur fils « Jamaa » (Vendredi) et des parents chrétiens « Dominique » (Dimanche). Là aussi, la recherche n'est pas close. La plupart de nos prénoms, lorsqu'ils sont de culture chrétienne sont en fait d'origine proche-orientale, araméenne, voire mésopotamienne (« Suzanne » est d'origine akkadienne). Il ne faudra pas oublier les emprunts onomatopiques à l'araméen, langue cousine de l'arabe auquel nous devons tous ces prénoms bibliques ou évangéliques devenus marqueurs occidental,, Marie, Marthe, Madeleine, Marguerite, Barnabé, Barthélemy, Benjamin, Jacques, Jean, (Yahya), Pierre etc.

Quant aux noms de famille, plusieurs patronymes français rappellent l'origine arabe ; ainsi les familles Sarrazin (de « Charqui », Oriental), Maur ou Saint Maur, Maurel, Saladin, Bouchacourt ( de « Bou chaour », « l'homme à la hache »), Mulet, voire Poulain, de l'arabe « Muwallad » (Né dans le pays). Ajoutons que les révoltes des corporations au Moyen-Age étaient surnommées « sarrazinage ».

#### d) LEXIQUE RELIGIEUX

Un certain nombre de mots coraniques et musulmans sont connus en français et autres langues européennes depuis longtemps comme Baraka, Caïd, Calife, Coran, Djinn, Imam , Islam et

islamisme confondus au XIXe siècle, Mektoub, Muezzin, Nabi (adopté aussi à la fin du XIXe siècle pour désigner une école de peinture), Oulama, Ramadan.

A l'époque contemporaine, la presse parle de plus en plus de « Charia ». Il fut un temps où le terme « Charia » paraissait insolite, peu compris par le public français et les journaux s'arrangeaient pour en donner la traduction littérale. Un article du *Monde* du 10/12/1988 parlait des « sentences rendues selon la loi islamique (*charia*) ». On plaçait alors la traduction avant le mot arabe. Un autre article du *Monde* du 03/07/1990 qui évoquait « à Khartoum une grande manifestation à la gloire de la charia (*loi islamique*) » faisait le contraire deux ans plus tard en inversant le contenu de la parenthèse. En fait, il y a deux manières de présenter le mot Charia, une façon neutre ou scientifique pour les ouvrages spécialisés, ou une façon polémique correspondant à ce que l'auteur imagine de ce que pense le lecteur. Donnons d'abord quelques exemples de titres de livres consacrés à cette question. Ainsi de *La Charia et l'Occident* de Jean-Paul Charnay (Paris, L'Herne, 2001) ou de *Islam et Pouvoir. Les finalités de la Charia et la légitimité du pouvoir* d'Abderrouf Boulaabi (Paris, L'Harmattan, 2006). Dans *Les Civilisations contemporaines – l'Islam*, (de Christian Lochon, Revue des Etudes, Demos, 2007), la Charia est décrite comme « loi dite islamique créée par les premiers juristes sur la base des informations recueillies dans le Coran et les recueils de hadiths ». Dans l'émission dominicale consacrée à l'islam du 08/11/2009, Ghaleb Bencheikh parle de la « charia de la modernité ». D'une façon plus humoristique, à la limite provocatrice, on lit dans *Le Progrès* du 10/10/2009 le titre « Banque, voile intégral : André Gérin refuse un droit charia compatible », tandis que *Le Figaro* du 04/11/2009 nous livre ce titre sur deux lignes « Paris veut attirer les capitaux du Moyen-Orient, Christine Lagarde souhaite rendre la finance française charia compatible. » Ainsi voit-on le terme Charia utilisé dans la presse sans que les auteurs n'éprouvent plus l'obligation d'avoir à traduire ce terme. C'est pourquoi, les interprétations positives ou malveillantes peuvent, selon l'environnement lexical immédiat, avoir libre cours. Il en est de même des vocables « fitna », « hezbollah ». Le terme même de « burqa » sert aux métaphores politiques ; Harlem Désir, le 23 avril 2010, utilisa cette métaphore : « Aucune burqa n'est assez grande pour cacher l'échec économique du gouvernement ». Cette utilisation parodique d'un vêtement islamique instrumentalisé est révélatrice de la profondeur de l'ancrage de la civilisation musulmane en France. L'humour est un puissant marqueur national.

La dénomination « Islam » est associée à « islam-terrorisme », « islamo fascisme » et « islamoprogressites », montrant sa complète assimilation à des concepts politiques européens. « Islamique » caractérise une voiture iranienne (Paris *Le Figaro* 13 décembre 2007) ou la finance « *La Finance islamique est plus éthique, interdit la spéculation* » dit M. Jean-Paul Laramé dans l'émission « *Islam* » (Antenne 2, 10/02/2008). « Islamiste » est employé en général péjorativement comme dans « *Un arc terroriste islamiste maghrébin menace l'Europe* » (Paris, *Le Figaro* du 15/03/2007) ou dans « *Berlin déjoue un vaste complot islamiste* » (Paris, *Le Figaro* du 06/09/2007).

« Jihad » (Proche-Orient) ou « Djihad » (Maghreb et Iraq), orthographié selon la prononciation locale, est adapté au mondialisme comme dans « *Mohamed VI : le jihad économique et social* » (Paris, *Arabes*, octobre 2000). Par contre « djihadiste » est marqué comme « terroriste » ; ainsi « ... *Une filière de recrutement de djihadistes vers l'Irak depuis la France* » dans l'article « *Six mises en examen dans l'affaire des filières irakiennes* » (Paris, *Métro*, 19/02/2007) ou « *Une liste de 606 djihadistes d'Al-Qaïda en Irak publiée sur Internet*, titre d'un article du *Monde* du 25/01/2008

« Madras(s)a » est compris du grand public dans son sens initial : « *Le Pakistan compte près de 20 000 madrassas où les mollahs enseignent le Coran. Seulement une sur six dispense un enseignement général* » (Paris, *Métro*, 18/02/2008)

« Musulman », en général employé par rapport à une personne, prend un sens plus élargi avec ce titre « *Bientôt des taxis musulmans à Brooklyn* » ? (cf *Courrier International*, 01/02/2007, traduit du quotidien *Al Ittihad* d'Abou Dhabi)

« Salafiste » a une connotation négative et devient un synonyme de « terroriste » sans que son sens initial soit connu, cf. « Les suspects arrêtés... ont été endoctrinés par les salafistes algériens, marocains, irakiens » (*Le Figaro* du 12/04/2007)

« Taliban » est tellement compris dans le grand public, cf. « *Le taliban australien retournera au pays* » (Paris, *Métro*, 02/04/2008) que Youssef Courbage et Emmanuel Todd, n'hésiteront pas dans *Le Rendez-vous des Civilisations* (Paris, Seuil, 2007) d'utiliser le néologisme « talibanisation » à la page 114 : « Certains parlent même de talibanisation et d'irruption de l'islam politique au Bangladesh »

En anglais, ces mots du lexique religieux musulman sont devenus familiers ; ils n'en portent pas moins des stigmates accusateurs. Comme le fait remarquer Hodan Yusuf-Pankhurst dans le bimensuel londonien *Muslim News* du 28/03/2008 : « Words like 'Islamic, Shari'ah, Caliphate' have become synonymous with offensiveness » (« Des mots comme « islamique, chariah, califat » sont devenus synonymes d'agressivité »).

C'est pourquoi, dès mars 2001, dans un article paru dans le périodique « *Es-Salam* », publié par la Grande Mosquée de Paris, et intitulé « *L'arabo-francophonie, vecteur du dialogue interreligieux* », le Recteur Dr Dalil Boubakeur écrivait : « Le dialogue interreligieux nécessite que l'on s'entende, arabophones et francophones, sur le sens exact des terminologies utilisées, des mots-clé et des concepts discutés et traduits. Que de fois le musulman essaie-t-il de convaincre l'interlocuteur non-arabe, qu'Allah n'est pas une divinité à part mais le même Dieu pour les 3 religions monothéistes. D'autre part, l'arabe n'est pas que la langue des musulmans et le français que la langue des chrétiens. Rompons avec cet imaginaire d'exclusion ! »

## **2) syntaxe contrastive**

Le grand linguiste Louis-Jean Calvet lança dès les années 1970 une étude contrastive de la syntaxe de la phrase simple en arabe et en français ; il proposait des pistes de recherche sur les composantes de l'expansion du substantif, l'article, la possession, la démonstration, l'annexion et de celles du verbe, les compléments d'objet direct et les circonstanciels. Ressemblances et divergences serviront des buts pédagogiques d'acquisition rapide dans l'une ou l'autre langue ; j'enseignais alors à la Faculté de Jeunes Filles d'Al Azhar, au niveau d'une maîtrise de formation d'interprétariat en simultanée et mes étudiantes, trilingues en arabe, anglais et français, comprirent vite l'intérêt de cette contrastive syntaxique qui expliquait pédagogiquement la position différente des verbes (en général en début de phrase en arabe) et des substantifs sujets (en général en début de phrase en français par exemple).

Voilà l'illustration de ce qui pourrait être l'application pédagogique d'une étude contrastive ; cette méthode nouvelle, élaborée par des enseignants arabes, spécialisés dans l'enseignement de l'arabe pour non-arabophones (un excellent Institut a toujours existé à Khartoum) en liaison avec des professeurs d'arabe européens pourraient établir des batteries d'exercices structuraux branchées sur tous les points d'opposition de leurs deux langues. C'est ainsi qu'ils montreraient à leurs étudiants que deux langues peuvent être approchées par leurs différences.

## **C) Utilisation pédagogique de l'Inter-culturalité.**

### **1) Emprunts Littéraires et Scientifiques**

Les universités marocaines, tunisiennes, algériennes, libanaises, égyptiennes utilisent dans leurs recherches l'arabe, le français et l'anglais ; les publications de leurs chercheurs nous feront découvrir de nouvelles grilles d'analyse de la science textuelle.

En France, les professeurs de lettres évoquant l'amour courtois au Moyen Age, ne montrent pas suffisamment la filiation de ces « romans médiévaux » qui dépasse les frontières pyrénéennes, voire catalanes. Il s'agit là en effet d'un emprunt caractéristique à la littérature arabe préislamique, celles des grandes « qacida » (épopée, en arabe) évoquant les amours contrariées d'Antar et d'Abla. C'est que les califes omeyyades de Cordoue, particulièrement Abderrahman III, au X<sup>e</sup> siècle, empreint de nostalgie pour la patrie perdue de leurs ancêtres, firent collationner ces grandes épopées, ces hymnes à l'amour contrarié, que les Arabes ont toujours appréciés, mémorisés et cités. L'influence sur nos troubadours ou nos trouvères (« tarab » est le radical d'origine arabe qui signifie « ravissement ») est rarement évoquée.

En 1507, une « moralité » intitulée *La Condamnation des banquets* mettait en scène Hippocrate et Gallien aux côtés de l'andalou Averroès et du persan Avicenne. Rabelais, qui avait étudié la médecine à l'Université de Montpellier, dont le musée de pharmacie présente une collection rare d'instruments médicaux arabes, fera conseiller par son personnage Gargantua lorsqu'il s'adresse à son fils Pantagruel d'étudier la langue arabe si précieuse pour consulter les ouvrages de médecine.

Le Professeur Abdelfattah Kilito, enseignant à la Faculté des Lettres de l'Université de Rabat, mais aussi professeur visiteur à Paris, Princeton et Harvard, constate les multiples ramifications entre la littérature arabe et les littératures européennes. Il prend comme exemple *les Mille et une Nuits*, immense fresque ayant puisé des récits dans l'Inde, voire la Chine, l'Iran préislamique, que l'on a collationnés au Caire au XV<sup>e</sup> siècle et que l'Empire Ottoman, où les intellectuels étaient trilingues persanophones, arabophones et turcophones, a fait connaître à nos drogmans de l'ambassade de France à Istanbul, particulièrement au talentueux Antoine Galland qui y résida de 1670 à 1675, puis de 1679 à 1688. Connaissant les trois langues orientales de base, Antoine Galland saura rassembler des contes populaires qui deviendront les *Mille et Une Nuits* » appelées à être diffusées dans tout le monde occidental ; cette traduction de « contes arabes » (1704-1715) aura connu, rien qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, 19 rééditions et introduira une cohorte de mots nouveaux dans les langues européennes : truchement, talisman, ketman, odalisque, vizir, sultan, pacha, babouche, almée, harem, minaret, houri, mufti. Cet ouvrage aura une influence sur un grand nombre d'écrivains du Siècle des Lumières. Voltaire s'en souviendra dans son *Zadig* (1747), de l'arabe « Sadeq », et magnifiquement traduit plus tard par le Dr Taha Hussein, comme dans son *Candide* (1759), où il mettra en valeur la foi et la résignation des Orientaux. D'une manière tout aussi efficace, la traduction de Galland plaira à Montesquieu, dont les *Lettres Persanes* permettront une critique profonde de la société sous un masque d'humour à l'orientale.

Ainsi, peu à peu, les Arabes qui avaient toujours privilégié la poésie depuis l'époque préislamique se virent attribuer, au fur et à mesure des traductions en langues européennes des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, les sources des grandes œuvres poétiques mais aussi romanesques. La *Divine Comédie* de Dante aurait été inspirée par *l'Epître du Pardon* du poète syrien Al Maari (Xe siècle), le *De l'Amour* de Stendhal serait un épigone du *Collier de la Colombe* en 30 chapitres de l'Andalou Ibn Hazm (XIII<sup>e</sup> s.) ; plusieurs fables de *La*

*Fontaine* apparaissent transcrites de *Kalila ou Dimna* du Mazdéen bagdadien Ibn Mouqaffa (VIII<sup>e</sup> s.) décrivant deux renards qui évoluent dans la société de l'époque. La vogue du roman picaresque aurait été adoptée après la traduction des *Séances* des Bagdadiens Hamadhani et Hariri (XI<sup>e</sup> s.) comme l'avait fait remarquer Ernest Renan dans ses *Essais de morale et de critique* (1859), et le *Robinson Crusoë* de Swift aurait bénéficié de la traduction anglaise, en 1671, du roman philosophique de l'Andalou Ibn Tofayl (XIII<sup>e</sup> s) intitulé *Vivant fils d'Eveillé*, publié sous le titre du *Philosophe Autodidacte*. Ainsi, sans que le grand public n'y prenne garde, et comme l'explique le sous-titre de l'ouvrage du Pr Kilito *Une étrange familiarité*, on voit se dessiner dans l'art du récit un réseau d'emprunts et de styles narratifs que Johann Wolfgang Goethe avait déjà souligné, en ce qui concerne les poésies persane et occidentale, dans son *Der West-Ostliche Divan*. Quant au *Bourgeois Gentilhomme* (1673) c'est une pièce de boulevard, commandée par Louis XIV à Molière pour rappeler le séjour de l'ambassadeur Mehmet Effendi à la Cour de Versailles, où l'avait envoyé le Sultan Ottoman, cette année -là. On ne sera plus surpris de voir porter par Jean-Jacques Rousseau dans ses portraits un bonnet arménien lorsqu'on saura que son père résida comme horloger à la cour du Sultan à Constantinople. Victor Hugo popularisera les *Djinns* dans un éblouissant exercice de poésie rythmée, suggéré par ses amis orientalistes comme Fouinet. Cet impact sur la littérature occidentale aura un effet de retour sur la littérature arabe ; à partir de la « Nahda » (Renaissance du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle), les écrivains arabes adopteront les genres du roman, de la nouvelle, des drames et des comédies théâtraux, dont ils n'avaient pas pris conscience jusque-là.

Dans le domaine de la philosophie, quelques lignes dans nos manuels évoquent les œuvres d'Avicenne (Ibn Sina), d'Averroès (Ibn Ruchd), dont les noms ont été latinohellénisés, ou de Ghazali, qui ont permis à l'Occident de redécouvrir Aristote. Mais combien peu de professeurs rappellent l'énorme travail de traduction entrepris à Damas, à Bagdad, au Caire, en Espagne musulmane, à partir de sources grecques, évoquées par la transcription en arabe de la « philosophia » ! Beaucoup d'œuvres d'Aristote ne sont connues que par leur traduction effectuée en syriaque et en arabe puis retraduite en Andalousie en latin. Ainsi, Saint-Thomas d'Aquin cite Aristote près de trois cents fois, d'après des traductions latines de ces textes

Le professeur d'histoire rappellera que le premier traité de commerce franco-arabe remonte à 1270, et qu'il avait été signé entre Philippe III le Hardi, et El Mostanser Billah, roi de Tunis, presque trois siècles avant les *Capitulations* (1535). L'érudit tunisien Hichem Djaït, souligne dans son *L'Europe et l'islam* que « la France est le pays qui a entretenu le plus de rapports avec l'islam médiéval ». Au XVII<sup>e</sup> siècle l'accord avec Alger de 1619 sur l'utilisation par la marine française de la base maritime de La Calle sera renouvelé par Louis XIV. Le mordant Saint-Simon n'hésitera pas à dépeindre l'ambassadeur du Maroc à la Cour de Versailles comme un « *homme de bonne mine et de beaucoup d'esprit* ». En géographie, les concepts d'Occident (Machrek) et d'Orient (Maghreb) comme beaucoup de toponymes d'origine arabe en France, en Sicile, en Espagne montreront une source commune. Dans le domaine de l'astronomie, beaucoup de noms d'étoiles sont arabes (Al Tayr) comme l'a montré notre éminent collègue Roland Laffitte Sur les quatre noms d'étoiles que portent les chevaux du quadriga de Ben Hur, seul Antarès est grec, les autres Aldebaran, Altair et Rigel sont arabes . Certaines étoiles portent plusieurs appellations arabes, d'autres possèdent un nom d'origine arabe à côté d'un nom hérité de l'antiquité gréco-latine. Quant à « zénith » et « nadir », ils rappellent l'importance de la navigation arabe au Moyen Age.

Il en est de même pour l'enseignement des sciences exactes, en commençant par les mathématiques. Evoquons d'abord les chiffres arabes, importés en France par Gerbert

d'Aurillac, futur pape Sylvestre II de l'an 1000, évoqué plus haut qui était allé en Espagne étudier les mathématiques et découvrit dans un ouvrage arabe sur les équations l'utilisation du zéro. On se servait encore des chiffres romains, peu pratiques pour les opérations de calcul. Le mot arabe « sifr » est à l'origine des deux mots français « zéro » et « chiffre » (cf. *cyphard* en anglais). L'introduction du zéro permit entre autres la multiplication « musulmane », encore utilisée aujourd'hui. On ne sait pas, non plus, que l'inconnue « x » en arabe vient de la première lettre du mot *chay* (« la chose »), transcrit en espagnol sous la forme « x ». Quant à la géométrie d'Euclide, elle était, en 1594, imprimée à Rome en arabe, et ce sont les travaux de Nasir-al-Din Tusi (XIII<sup>e</sup> siècle), rectifiant les traductions des géomètres grecs et discutant des propositions d'Euclide, qui allaient inspirer G. Saccheri (1733) dans ses premières recherches de géométrie non-euclidienne. Les tables trigonométriques du mathématicien Al-Khawarizmi, évoqué plus haut, dont le nom a donné « algorithmes » furent élaborées au IX<sup>e</sup> siècle, et traduites en latin en 1126. Ce sont également les Arabes qui transmirent de Chine à l'Europe la découverte des racines des nombres négatifs. Enfin, pour faire un rapprochement encore plus actuel entre les deux civilisations, on peut rappeler que si « calcul » vient du latin *calculum* (petit caillou), par une analogie semblable, le mot arabe *hussat* (caillou) a donné *ihsa* (statistiques). En chimie, les mots précédés de l'article arabe *al* montrent bien l'origine arabe : « alambic », « alchimie » (et « chimie »), « alcool », etc. De même « sirop », « camphre », sont empruntés à la terminologie médicale médiévale arabe. En géologie, Al-Biruni (mort en 1030) avait compris la nature de certains fossiles et la nature sédimentaire des terrains rocheux qu'il avait observés. Il s'était convaincu que de grands cataclysmes s'étaient produits à des périodes antérieures, laissant des mers et des lacs à la place de la terre ferme. C'est Al-Biruni également qui inventa, en botanique, la classification des espèces par la distribution des pétales de fleurs. A l'époque des Croisades, les Européens découvrirent et rapportèrent fruits et légumes du Proche-Orient : abricot, aubergine, jasmin, limoune (citron et limonade), orange, pastèque, tamarin, comme d'autres végétaux, coton et sucre, ou les « simples », safran, nénuphar. Tous ces exemples illustrent la complémentarité culturelle et scientifique de l'ensemble des composantes de l'espace méditerrané

## **2) Phénomènes Sociétaux**

Les relations intertribales et interfamiliales jouent un rôle très important dans la société arabe ; ainsi « cousin » et « cousine » en français sont imprécis ; en arabe, on parle de « fils ou fille de l'oncle paternel ou maternel, de la tante paternelle ou maternelle ». Le terme français « beau-frère » se traduira par « 'adel » lorsqu'il s'agit uniquement de deux hommes mariés à deux sœurs ; sinon, ce sera « saher » dans certains pays, des femmes mariées utilisent le terme « Mon cousin » (fils de mon oncle paternel) pour désigner leur mari même s'il n'y a pas consanguinité entre eux car l'usage voulait que le cousin paternel était considéré comme le prétendant naturel de sa cousine paternelle. Ces nuances dans les équivalences font mieux connaître l'aspect tribal de la société arabe. Les sciences linguistiques sont une leçon constante de l'histoire des sociétés.

X

X

X

C'est une source d'enrichissement collectif, que ces cultures qui semblent très différentes, parce qu'on a voulu accentuer leur différence ; encourageons donc les jeunes de familles immigrées à pratiquer leur langue d'origine. Réagissons comme les Andalous au Moyen Age dont la polyculture a permis de faire passer l'Europe d'un Moyen Age obscur à une Renaissance que d'aucuns voudraient qu'elle se soit générée toute seule ; l'eurocentrisme n'est plus de mise. Comme l'a dit Linton. « *On ne peut connaître sa propre culture si l'on n'en connaît pas d'autres* ».

Nous avons donc, actuellement, les conditions d'une véritable transméditerranéisation d'un échange de cultures, où le substrat serait commun et moins différencié qu'on l'a prétendu pendant des siècles Il faudra donc encourager les éditions bilingues ou poly lingues arabo-européennes de livres et de périodiques pour tous les publics, mettre en place au sein des universités et des instituts spécialisés des méthodes comparatives entre langue arabe et langues européennes afin de faciliter l'apprentissage plus rapide et plus efficace. Il sera nécessaire en même temps de créer des commissions paritaires d'historiens arabes et européens pour rédiger des manuels exempts de préjugés. C'est ce qu'ont fait historiens français et allemands à la demande du Parlement européen des Jeunes exprimée le 23 janvier 2003. En 2006, les éditeurs, allemand Klette et français Nathan, ont édité un manuel commun d'histoire à l'intention des élèves français et allemands des classes terminales, intitulé *Histoire. L'Europe et le monde depuis 1945*. Les auteurs de cet ouvrage pédagogique, reconnu pour son honnêteté ont suivi la difficile règle de l'objectivité. On peut imaginer combien, sans doute après beaucoup de discussions, des historiens arabes et européens pourraient se mettre d'accord sur l'exposé de faits qui ont pu fâcher dans le passé mais qu'il faut appréhender avec plus d'équanimité. Les controverses actuelles qui ont conduit jusqu'à l'assassinat et peuvent réactiver des luttes entre civilisations, pourraient ainsi être réduites et apaisées. Les manuels d'histoire doivent enseigner la paix ; les langues sont faites aussi pour cela !

**CHRISTIAN LOCHON**

## Eléments de bibliographie

### OUVRAGES

AGBANGLA Claude, etc Actes de la Conférence « *Universités francophones et universités du monde arabe* », Liban, Université de Kaslik, 2000

ARKOUN Mohamed, ABC DE l'Islam, Paris Grancher 2007

BALTA Paul, La Méditerranée réinventée, Paris, La Découverte, 1991

KHELLIL Mohand, LOCHON Christian etc, Maghrébins de France de 1960 à nos jours, Toulouse, Privat, 2004

LOCHON Christian, Les civilisations contemporaines : l'Islam, Paris Demos, 2007

MOATASSIME Ahmed, Arabisation et Langue française au Maghreb, Paris Presses universitaires de France 1993

TAMER Jana, les sources étonnantes des noms du monde arabe, Paris Maisonneuve et Larose 2004

URVOY Dominique et Marie Thérèse, Les mots de l'islam, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2004

WALTER Henriette et BARAKE Bassam, Arabesques, l'aventure de la langue arabe en Occident, Paris Robert Laffont 2006

### ***PERIODIQUES***

CALVET Louis-Jean, Etude contrastive de la syntaxe de la phrase simple en arabe et en français, Paris, BELC, 1970

LAFFITTE Roland, LOCHON Christian, SARI Ghaouthi, Lexique religieux de l'islam dans la France d'aujourd'hui, Paris Bulletin Selefa No 12, 2<sup>e</sup> semestre 2008.

LOCHON Christian Rapprochements culturels, Civilisations arabe et française, Italie, Aoste, CMIEB, Actes de la 3<sup>e</sup> rencontre « Langue et Cité », 1985 ; Eléments de contrastive ethnolinguistique français arabe, Paris, « *L'Afrique et l'Asie Modernes* » n° 161, été 1989

LOCHON Christian Enseignement de la langue et de la civilisation arabes, Paris, Ligue de l'Enseignement Actes du Colloque « L'Ecole, la laïcité plurielle et la lutte contre l'exclusion 1992

LOCHON Christian France, Liban, Proche-Orient, une culture commune séculaire, Paris, Cahiers de la Francophonie in « Arabofrancophonie », Haut Conseil de la Francophonie 2001

LOCHON Christian L'interculturel Nord-Sud Méditerranéen dans l'enseignement en France, Tlemcen, Actes de la conférence de l'Université Aboubakr Belkaïd, septembre 2002

LOCHON Christian, « Chahid » Usage religieux de l'islam dans la France d'aujourd'hui, Paris Bulletin Selefa, No 13, 1<sup>er</sup> semestre 2009

LOCHON Christian, L'Arabe Langue européenne in TREMBLAY Christian, Pluralisme Interculturalité et Emploi Défis pour l'Europe, Paris L'Harmattan 2009

MASSIGNON Louis, Origine du lexique de la mystique musulmane, Beyrouth Opera Minora 1962